

Service après-vente en dehors de la période de garantie

Comment procéder ?



CONDITIONS :

Se référer aux conditions de réparation Hors Garantie en vigueur de votre point de vente (lieu d'achat du produit).

ENVOI DU PRODUIT : envoyez votre produit au centre de réparation Gardena® (envoi à votre charge, aucun produit ne sera pris sur place) :

Atelier de réparation Gardena® Matériel Electrique

SERTEC 360

290 AVENUE DE PATTON QUAI 12/13

49000 ANGERS

EMBALLAGE : Joindre au colis « LA FICHE D'INTERVENTION HORS GARANTIE » complétée et signée. Fournir un téléphone ou MAIL (indispensable pour le renvoi du produit).

ATTENTION : Pour votre robot de tonte GARDENA®, référez-vous aux documents annexes.

DEVIS : Un devis vous est envoyé sous 8 jours ouvrés. Le devis est valable 6 semaines. En cas d'accord, la réparation est facturée (Frais de ports de retour inclus), sur la base du tarif public maximum conseillé pour les pièces et d'un taux horaire de 42€ ht pour la main d'œuvre (soit 52,23€ ttc).^{**}

A défaut d'accord dans ce délai, durant lequel aucune relance n'est adressée, le produit est retourné en port facturé.

Dans ce cas, une somme forfaitaire de 15.05€ ht^{**} (soit 18.06€ ttc) est facturée pour son établissement. Le produit est réparé dans un délai moyen de 8 à 21 jours ouvrables.

CONTACT : Service consommateurs GARDENA® gardena.conso@husqvarnagroup.com

^{**} Tarif en vigueur au 1er Mars 2015 susceptible de modification